



SUR QUELQUES ESPÈCES D'ARBRES DE LA ZONE SYRO-PALESTINIENNE ET LIBANAISE EXPORTÉES VERS L'ÉGYPTE PHARAONIQUE (II)

HENRI C. LOFFET

La première partie de cet article est publiée dans *AHL*, 19, 2004, pp. 10-33.

2 LE MORINGA :

Très tôt, ce petit arbre ou arbuste résistant à la sécheresse, pouvant atteindre 4 à 7 mètres de haut, à la croissance initiale très rapide, fut connu et apprécié des anciens Egyptiens; ceux-ci lui donneront le nom générique de "bak" 1.

byk le moringa

Originaire des Indes et de l'Arabie, ce végétal se répandit rapidement vers le Proche-Orient et, particulièrement semble-t-il, dans toute la zone syropalestinienne. C'est en cette région, apparemment, que les anciens Egyptiens firent sa connaissance ².

Parmi les treize espèces actuellement connues de moringa (famille des miringacées), le moringa oleifera est celle que les Egyptiens vont adopter avec le plus d'insistance ³. Particulièrement facile à multiplier ou à transplanter, s'acclimatant rapidement, il nous apparaît que c'est à partir du Nouvel-Empire (vers 1580 av. J.-C.) que cet arbre vint agrémenter les jardins des nobles égyptiens où ses fleurs pédonculées, de 4 à 10 centimètres, se développent en panicules axillaires ⁴.

Il semble bien que ce soit pour son huile odoriférante que les Egyptiens aient été particulièrement intéressés au prime abord par le moringa⁵. Cette huile est extraite des fruits de l'arbre, fruits qui se présentent sous forme de longues gousses renfermant plusieurs graines blanches ou noires ailées (selon l'espèce considérée). C'est par pression ⁶ que ces graines produisent alors l'huile que les Egyptiens vont faire rapidement entrer dans les listes d'offrandes funéraires de leurs mastabas.

Dès la III^e dynastie, vers 2700 av. J.-C., dans le tombeau de Râ-hotep et Néféret, à Meidoum ⁷, cette huile figure dans les listes d'offrandes avec la précision que celle-ci est non seulement de première qualité mais encore de consistance visqueuse ⁸:

tpy-ḥ't bʔķ '<u>d</u> nt bʔs

un vase-bas d'huile de moringa de première qualité et de consistance visqueuse

De fait, les graines 9 donnent une huile plus ou moins visqueuse mais qui a la propriété de ne jamais rancir ni geler; huile que les Egyptiens allaient

employer autant pour leurs besoins personnels, alimentaires, médicaux et pharmaceutiques que dans les domaines cultuels ou funéraires.

Sous le règne de Sahou-Rê, à la V^e dynastie, vers 2500 av. J.-C., lors des conquêtes asiatiques de ce pharaon, l'huile de moringa est décomptée parmi les produits rapportés de ces contrées orientales par sa flotte ¹⁰.

Durant la VI° dynastie, vers 2450 av. J.-C., cette huile figure en bonne place dans le mastaba de Ka-gem-ni, à Saggarah 11.

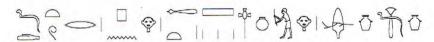
Nous avons la certitude que cette huile était encore importée vers l'Egypte au début du Moyen-Empire (vers 2150 av. J.-C.). En effet, l'arbre ne semble pas avoir encore été implanté dans la Vallée du Nil sous le règne du pharaon Montou-hotep III Séânkh-ka-Rê, souverain de la XI^e dynastie, puisque Héka-nakht fait encore venir du bois de moringa dans sa propriété de Nébésyt ¹² pour ses propres besoins ¹³.

C'est au Nouvel-Empire que l'huile de moringa semble avoir été diversifiée par les Egyptiens. En effet, à partir de cette époque, les étiquettes de jarres mises au jour lors des fouilles du village des artisans de Deir el-Médineh ¹⁴ font très nettement la distinction entre huile fraîche ou douce de moringa ¹⁵:



b³k̞ ndm ḥr b³k̞ w³d huile douce de moringa et huile fraîche de moringa

Thout-mès III, par exemple, nous précise dans ses Annales qu'il s'est fait livrer 989 jarres d'huile douce de moringa en tribut du Retenou ¹⁶. Auparavant, par les "Grands" de ce même pays, un autre texte nous précise qu'il s'était déjà fait verser en tribut des huiles douces et fraîches de moringa dont les quantités sont aujourd'hui malheureusement perdues ¹⁷. Dans le fragment "C " du Papyrus Caire J.E. 52 000, daté de la XVIII^e dynastie, il est encore fait mention d'huile fraîche de moringa ¹⁸.



d<u>d</u>.tw r³ pn ḥr ś³t n<u>d</u>t-ḥr b³k w³<u>d</u> [...] ce propos sera prononcé sur une pierre d'offrande ¹⁹ (avec hommage) d'huile fraîche de moringa

Durant le long règne de Ramsès II (1279-1213 av. J.-C.), l'huile douce de moringa est toujours citée dans les textes ⁵⁰, preuve que cette huile était encore bien employée par les Egyptiens en cette fin du Nouvel-Empire. Plus nous avançons dans le temps et plus il paraît que la production d'huile de moringa se diversifie. Dans le Papyrus Harris I ²¹, daté de la XX^e dynastie, (règne de Ramsès IV: 1154-1148 av. J.-C.), où l'on retrouve bien l'huile douce de moringa ⁵², une huile rouge de moringa ⁵³ est également mentionnée; il semble bien que celle-ci soit la toute première attestation connue de cette variété d'huile dans la littérature égyptienne d'époque pharaonique.

b³k dsr mnt
[] huile rouge de moringa en jarre

Aux époques gréco-romaines, nous sommes certains que l'huile de 97 moringa était encore employée en Egypte puisque des "noix" de cet arbuste furent identifiées dans le cimetière gréco-romain de Hawara ²⁴.

Maintenant que nous savons que cette huile de moringa était bien connue et largement employée des Egyptiens, pouvons-nous savoir d'où elle était importée? Ici, quelques textes suffiront pour cerner les zones de production vers lesquelles les habitants de la Vallée du Nil se portaient pour se procurer ce précieux liquide.

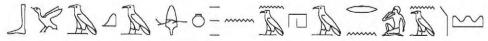
Dans une stèle fragmentaire 95 datée de la XVIIIe dynastie, nous lisons le texte suivant 26 , à la ligne X+7 :



b³k w³d ´š mrḥiw n tp-ḥtyw (...) de l'huile fraîche de moringa et de pin, des résines odorantes (rapportées) du Sommet des terrasses ²⁷ (...)

Dans ces Annales, Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.) nous précise qu'il rapporta "x jarres d'argent contenant de l'huile de moringa du Pays de Djahy" 28. Au cours de ses diverses campagnes militaires asiatiques, ce même souverain reçoit, à plusieurs reprises, des tributs dans lesquels figurent des quantités assez conséquentes d'huile de moringa de la part des princes du Retenou 29.

Sous le règne d'Amen-hotep II (1425-1401 av. J.-C.), à la ligne 5 de la Grande Stèle de Karnak ³⁰, c'est du pays d'Irbout que cette huile est rapportée ³¹. Dans le Papyrus Anastasi IV ³², 15, 4, daté de l'an 1 du régne de Séthi II (1202-1196 av. J.-C.), l'huile de moringa est citée en provenance du Naharina. Ce pays était situé entre le Haut Euphrate et l'Oronte, donc en Syrie actuelle ³³. Par extension, le Naharina peut cependant encore désigner le Nord de l'actuelle Syrie (à l'exception de ses côtes maritimes situées à l'Ouest) ³⁴.



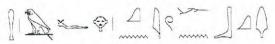
b³k n N³h³rn³ [...] huile de moringa du Naharina

Toujours dans ce même Papyrus Anastasi IV, mais ici en 17, 8, la Syrie est toujours citée en tant que productrice d'huile de moringa, mais on nous relate des productions de ce même produit en provenance de l'île de Chypre, transitant par son port principal d'Alsa / Alasia ³⁵.

Au vu de ce que nous avons dégagé ci-dessus, nous pouvons nous rendre compte que cette huile de moringa - qu'elle soit de première qualité ou visqueuse, douce, fraîche ou de couleur rouge - provient d'une région proche-orientale bien circonscrite. On peut, en effet, délimiter celle-ci de la façon suivante: au Nord, la Syrie dans son ensemble, ne dépassant pas le massif calcaire du Nord venant butter contre la partie sud du plateau anatolien; à l'Est, la rive droite de l'Euphrate; au Sud, toute la partie méridionale de la Jordanie actuelle en évitant probablement le Néguev et la presqu'île du Sinaï; à l'Ouest, toute la Palestine et le Liban, en laissant la côte méditerranéenne à bonne distance de son environnement naturel. Ce n'est, semble-t-il, que vers la fin de la XIX^e dynastie, aux environs de 1200/1900 av. J.-C. que les importations en provenance de l'île de Chypre apparaissent dans les textes égyptiens.

Mais, les Egyptiens ne se sont pas contentés d'employer l'huile produite par le fruit de cet arbre pour agrémenter leur alimentation ou compléter les listes de leurs offrandes funéraires. Ils utilisèrent aussi son bois ³⁶. Nous en avons quelques exemples épars dans la littérature de ces époques. Il apparaît cependant que cet emploi n'ait été réservé qu'à des objets de petite ou moyenne taille.

A la VI^e dynastie (vers 2450 av. J.-C.), le bois de moringa servit à fabriquer un autel ³⁷. Au début du Moyen-Empire, ce même bois figure en bonne place dans les comptes d'Héka-nakht ³⁸. Nous le retrouvons dans les tributs de Retenou sous le règne de Thout-mès III ³⁹. Lors de l'intronisation du nouveau pharaon, la coutume voulait, semble-t-il, que le palanquin et l'estrade où il allait prendre place soient confectionnés en bois de moringa ⁴⁰:



ḥm.f ḥr ḳnỉw n b³ḳ [] Sa Majesté prend place sur le palanquin (en bois) de moringa

Par les textes du temple d'Edfou, nous savons encore que ce bois servait à faire des socles de statues cultuelles; il est en effet question de "socles en bois de moringa qui te protège" 41.

Ce n'est, semble-t-il, qu'à partir du Nouvel-Empire que le moringa entre dans les jardins égyptiens pour agrémenter le cadre de la propriété de hauts personnages de l'époque. La beauté des fleurs de moringa, d'un magnifique blanc, jaune ⁴² ou rose ⁴³, ne pouvait qu'attirer les nobles raffinés de ce temps. L'exemple le plus parfait reste celui du jardin d'Inéni ⁴⁴, personnage qui vécut à Thèbes sous les grands et magnifiques règnes d'Amenhotep le (1526-1506 av. J.-C.) et Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.) ⁴⁵.

Toujours au Nouvel-Empire, nous sommes aussi assurés que les fruits, c'est-

à-dire les gousses, faisaient l'objet d'un recensement en bonne et due forme ⁴⁶. Il y a fort à parier que ces fruits rentraient dans la nour-riture journalière, en tant qu'huile d'assaisonnement ou base nutritive, d'une certaine classe de la population égyptienne, comme aujourd'hui dans une partie de la population africaine contemporaine ⁴⁷. Il est fort probable également qu'une partie des graines découvertes dans la cimetière gréco-romain d'Hawara eurent cette même destination ⁴⁸.

Mais, là ne fut pas le seul emploi de ce végétal par les anciens Egyptiens. En effet, s'il y a des domaines dans lequel ces derniers vont puiser dans ses apports oléagineux, c'est bien en médecine et en pharmacopée.

L'huile de moringa, sans qualificatif, est largement employée en composition dans le Papyrus Ebers. Dans Ebers 106 (25, 15-17) et Ebers 107 (25, 17-18), elle est employée afin de confectionner un onguent pour lutter contre des vers intestinaux 49. Dans Ebers 143 (31, 16-17), toujours en composition, on préconise un remède pour soulager les brûlures anales 50. Dans le Papyrus Hearst 24 (2, 8-9), pour chasser la substance-khensyt 51 qui est dans la tête d'un homme, on préconise d'enduire la tête du patient chaque jour avec cette même huile, employée ici seule 52. Lorsque des vers-fénetche 53 sont à chasser du corps d'un humain, le Papyrus Médical de Berlin 20 (2, 5-7) recommande une préparation composite avec de l'huile de moringa 54. L'huile douce de moringa fut, elle aussi, employée largement en médecine et pharmacopée par les praticiens de l'ancienne Egypte. Nous la retrouvons dans le Papyrus Ebers, dans le "Traité sur les conduits-met 55", en Eb. 687 (85, 2-3) pour apaiser les douleurs de ces "conduits 56". Dans le Papyrus Médical de Berlin 51 (4, 12-5, 1), toujours pour apaiser les douleurs des conduits-met, cette huile douce de moringa est prescrite par le médecin 57. Dans ce même Papyrus, en 84 (7, 9-10), elle est recommandée pour soigner les morsures d'animaux venimeux, tels serpents ou scorpions 58.

Quant à l'huile fraîche de moringa, elle fut employée pour traiter les affections oculaires, entre autres, dans le Papyrus Ebers 422 (63, 8-11) où il est spécifié: "Autre remède pour les yeux, qu'a révélé un Asiatique de la ville de Byblos" ⁵⁹. Ou encore, dans les affections des oreilles malentendantes ⁶⁰: Papyrus Ebers 764 bis (91, 2-3). Dans le Papyrus Hearst 170 (11, 15-16), cette huile fraîche de moringa est employée pour "conjurer la maladie cananéenne ⁶¹". Dans ce même document, elle est aussi prescrite pour soigner les morsures de serpents ou scorpions (H. 258 (17, 12-14); H. 260, (17, 16-18,3)) ⁶². Dans le Papyrus Médical de Berlin, elle apparaît dans le "Traité sur les oukhédou ⁶³". Dans le Papyrus Chester Beatty VI, 26 (7, 1012), on conseille d'employer cette huile en association à d'autres produits pour effectuer des lavements ⁶⁴.

Ne quittons pas le moringa sans avoir signaler que cet arbre entre aussi dans les rites et les mythes religieux de l'ancienne Egypte.

Nous avons signalé ci-dessus que son huile avait la particularité de ne pas rancir au fil du temps. Ne changeant donc pas de nature, les Egyptiens ne tardèrent pas à l'assimiler à l'Oeil d'Horus et à la rattacher à la notion d'intégrité physique ⁶⁵. C'est sans doute aussi pour cette raison que nous la retrouvons dans le Rituel de l'Embaumement ⁶⁶, dans celui de l'Ouverture de

99

la Bouche 67 et dans le Livre Second des Respirations 68.

On la retrouve dans le Rituel Divin Journalier, à la 8° heure. Cette heure a pour gardien: "Cette âme-b3. Ô Celle-qui-blesse-de-sa-flamme, la huitième porte (de la demeure) de Celui-dont-le-cœurest-las (càd. Osiris); toi qui es à ton poste, veille sur l'Osiris N. Voici son fils Horus venu pour le voir. Khéry-bak.ef ⁶⁹ est derrière lui et lui fait hommage de l'huile bak" ⁷⁰.

Dans la toilette de la statue divine des temples, une fois la toilette de cette statue cultuelle terminée, on enduisait celle-ci de fards et d'huiles parfumées dont l'huile de moringa faisait partie 71.

Le moringa entre dans les cérémonies d'intronisation de Pharaon, lors de la confirmation du pouvoir royal ⁷⁹ et, très probablement, au cours des cérémonies de la Fête-sed. Lors de ces fêtes, on assiste aussi à l'offrande de feuilles de moringa aux dieux des temples dans lesquels il se rend afin de les honorer et les remercier ⁷³.

Cependant, si cette huile de moringa a pu graviter autour du domaine funéraire de l'Egypte ancienne, elle ne fut jamais intégrée dans les sept huiles canoniques du Rituel de l'Ouverture de la Bouche ⁷⁴. Rappelons encore que, si cet arbre fut divinisé par les Egyptiens (voir plus haut: Khérybak.ef), il ne fut jamais l'arbre sacré d'aucune ville de l'Egypte ancienne plaidant ici en faveur de l'idée que ce *moringa oleifera* (ou peregrinata ?) ne fut implanté dans la Vallée du Nil que tardivement ⁷⁵.

3 LE GENADIER ET LA GRENADE :

Tout comme le moringa, le grenadier (= *Punica granatum* L.; famille des punicacées) ⁷⁶ n'est pas indigène au continent africain; il ne s'y trouva que cultivé. De fait, sa patrie originelle semble bien avoir été le nord de l'Inde, l'Asie occidentale, la Perse et ses régions proches. De là, 101 et dès les époques préhistoriques, cet arbre ou arbuste, ne dépassant pas huit mètres de hauteur, se répandit dans tout le Proche-Orient, soit par culture soit par l'intermédiaire des oiseaux ⁷⁷. Le grenadier peut en effet se cultiver partout où pousse le figuier. Il préfère cependant une exposition ensoleillée et ne demande alors aucun soin particulier à son développement ⁷⁸. Toutefois, il se transplante mal et se multiplie le plus souvent par boutures et marcottes de rejets de base. Ceci ne l'empêchera cependant pas se répandre rapidement autour de la Méditerranée ⁷⁹.

Il semble bien, une fois encore, que la porte d'entrée en Egypte de cet arbre soit le couloir syro-palestinien ⁸⁰. Lors des fouilles archéologiques du site de Gézer, en Israël, des restes de grenadiers datés de - 3000 / - 2000 av. J.-C. furent identifiés ⁸¹. Or, sur le site de Tell Ibrahim Awad, au Nord-Est du delta du Nil, site archéologique daté des 3°-4° millénaires avant notre ère, des pollens de ce même *Punica granatum* L. furent identifiés avec certitude ⁸². Cette identification ne nous permet cependant pas de proposer de façon affirmative une culture de cet arbre à cet endroit de l'Egypte et à une si haute époque; nous proposons plutôt de voir ici une importation due au hasard des vols migratoires des oiseaux emportant dans leurs plumes des pollens de grenadiers et les abandonnant aux endroits où ils faisaient halte pour se reposer avant de poursuivre leur route ⁸³.

Alors que certains botanistes ont cru possible l'implantation de ce végétal dès la XII^e dynastie (1990 av. J.-C.) ⁸⁴ il semble cependant que l'espèce n'ait été introduite dans la vallée du Nil, puis en Nubie et dans les oasis du désert libyque, qu'à partir du Nouvel-Empire. On ne découvre, en effet, de vestiges de fruits, d'écorces, de feuilles ou de pétales de grenadier que dans les sites datant de cette époque. Ils seront présents jusqu'à la fin de l'époque gréco-romaine et même au-delà ⁸⁵.

Au grenadier, les Egyptiens vont donner le nom de :



Ce terme est d'origine sémitique ce qui explique la très grande variété d'orthographes ⁸⁶ rencontrées dans les textes égyptiens pour écrire le nom du grenadier ou de son fruit, la grenade ⁸⁷.

C'est donc à partir de la XVIII^e dynastie que cette arbre va prendre place dans la vie quotidienne des Egyptiens, au moment où ceux-ci étendent leur domination sur toute la zone syro-palestinienne.

Dès cette époque, en effet, il semble jouer un rôle d'arbre d'agrément et

semble satisfaire ainsi la quête de l'exotisme recherché par les grands personnages du royaume pharaonique 88.

Ces fleurs durent grandement contribuer à cette adoption. Celles-ci se présentent à l'extrémité des branches comme de grandes et magnifiques fleurs d'un rouge vif ou écarlate ou, quelquefois, se rapprochant plus de l'orangé, sessiles, solitaires ou réunies par deux ou par trois ⁸⁹.

Înéni ⁹⁰ va posséder cinq grenadiers dans son jardin ⁹¹. A partir de cet essai réussi, la culture du grenadier va se développer et, surtout à partir de l'époque ramesside, s'intensifier.

Sous le règne de Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.), le grenadier agrémente la tombe du prince de Téhénet ⁹², Djéhouty-hotep, en Nubie ⁹³. Sous Amenhotep II (1425-1401 av. J.-C.), c'est le propriétaire de la tombe thébaine n° 96 A, le gouverneur de la ville du Sud ⁹⁴, Sen-néfer, qui possédait, lui aussi, un jardin agrémenté de grenadiers ⁹⁵. Bien sûr, le courant naturaliste de l'époque amarnienne n'allait pas oublier ce végétal; Méry-Rê ⁹⁶, le Grandprêtre d'Iten à Akhet-'Iten, dans son tombeau de Tell el-Amarna, et un fragment du palais de plaisance d'Amen-hotep IV Akh-en-'Iten (1352-1338 av. J.-C.): Marou-'Iten ⁹⁷, viennent nous le confirmer ⁹⁸. Nous retrouvons notre grenadier à l'époque du court règne d'Ay (1327-1323 av. J.-C.), chez Néferhotep, sur les reliefs de sa tombe thébaine n° 49 ⁹⁹.

Peut-être est-il représenté dans la tombe thébaine n° 1, celle du servant dans la Place de Vérité, Sen-nedjem, sous le règne de Séthi le en compagnie de bluets et de pavots 100? Durant le règne de Ramsès II (1279-1213 av. J.-C.), c'est sur les parois de la tombe thébaine n° 217, du sculpteur 'Ipouy, que nous retrouvons grenadiers et grenades 101.

Durant l'époque gréco-romaine, au cours des banquets (les symposion), les convives portaient des couronnes de fleurs aux senteurs raffinées. Lors de l'un de ces repas, au Fayoum, une commande de 300 couronnes de roses et de fleurs de grenadier entrelacées fut honorée 102.

Quant au fruit de la grenade, de la grosseur d'une orange, il ne fait aucun doute que les Egyptiens le connaissaient dès le Moyen-Empire ¹⁰³. "Ce fruit est une baie tout à fait particulière: la balauste, à l'enveloppe coriace et dont l'intérieur est divisé en loges membraneuses contenant plusieurs graines rouges, anguleuses, translucides, de saveur douce et acidulée dont le suc est rafraîchissant, diurétique et édulcorant" ¹⁰⁴. Dans les dessins égyptiens, ces balaustes sont généralement présentées reliées par leurs pédoncules trois par trois. Il semble avoir été très prisé par les anciens Egyptiens ¹⁰⁵.

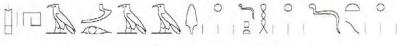
lci encore, c'est à partir du Nouvel-Empire que la grenade apparaît sur les reliefs et dans les peintures des monuments égyptiens. L'exemple du jardin botanique de Thout-mès III, au grand temple d'Amon de Karnak est parfaitement représentatif de la connaissance qu'avaient les Egyptiens de ce fruit ¹⁰⁶. Les habitants de la vallée du Nil de ces époques n'ont pas hésité à nous en laisser de fort nombreux exemples, nous prouvant pas là que ces fruits étaient parfaitement consommés lors des repas de fêtes, cultuels ou funéraires ¹⁰⁷.

L'art des bouquets floraux était tellement apprécié des Egyptiens du Nouvel Empire que nous retrouvons même, dans les décorations de cer-

taines tombes thébaines, des vases agrémentés de ce fruit du grenadier 108; c'est le cas, par exemple, dans les tombeaux de d'Iamou-nedjeh 109, de Pouy-em-Rê 110 et de Sébek-hotep 111 II est à relever que ces merveilleux ensembles floraux se découvrent essentiellement lors de présentation de cadeaux ou tributs faits à ces grands personnages thébains en provenance de la zone syro-palestinienne et que ces dons sont toujours mis en relation avec l'image d'une grenouille 112.

103

D'autre part, la grenade est citée dans des listes d'offrandes aux temples. Dans le Papyrus Chester Beatty V, r° 8, 10, reproduisant un hymne au Nil, la grenade est mentionnée ¹¹³:



[...] inhm³ dpḥ dt [...]
(...) des grenades, des pommes, des olives (...) 114

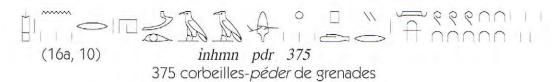
Il en va de même pour les listes d'offrandes se rapportant aux fêtes du Nil qui se déroulaient au Gébel Silsileh (ici, sur la rive ouest du Nil) durant le règne de Séthi le (1294-1279 av. J.-C.) 115:

(RI)

(i)nhmn i'b 28 28 corbeilles 116 de grenades

> (i)nhmn i^b 44 44 corbeilles de grenades

Dans le Papyrus Anastasi III, 2, r° 1,11-3,9, décrivant une demeure royale située dans le Delta du Nil, sous le règne de Mer-en-Ptah (1213-1202 av. J.-C.), il est énuméré les diverses productions du verger attenant à l'habitation. On y découvre les fruits du grenadier en compagnie de pommes et d'olives ¹¹⁷. Sous Ramsès III (1186-1154 av. J.-C.), le Papyrus Harris I ¹¹⁸ dans les listes de dons en nature faits par ce souverain aux divers temples de l'Egypte, nomme à plusieurs reprises la grenade à côté de figues, raisins, dattes ou pommes. Dans la liste C, il fait livrer au domaine du temple d'Amon-Rê-Nésout-Taouy, Mout et Khonsou, 375 corbeilles-*péder* de grenades en l'an 1 de son règne; dans cette même année de ce règne, et dans la liste E.2, pour les offrandes au Nil, il en fit livrer 96 000 (ici, décomptées à la pièce), au temple de Per-Hâpy ¹¹⁹ d'Héliopolis; au temple de Memphis, il en fera livrer 21 000 (décomptées, ici encore, à la pièce) ¹²⁰:



(56a, 5)104 inhmn ipt 21 000

compte des grenades : 21 000

Notons encore que ce n'est qu'à partir du Nouvel-Empire que le fruit du grenadier apparaît pour la première fois dans les listes d'offrandes funéraires 121.

Aux époques gréco-romaines, la grenade a été très prisée par la population de la vallée du Nil, semble-t-il, puisqu'un grand nombre de sites investis par les archéologues leurs ont livré des fruits entiers ou des restes de "balaustes" en quantités importantes 122.

Pour être tout à fait complet sur le sujet, notons encore qu'il y a de très grandes probabilités, et peut-être même avant la XVIII^e dynastie, pour que l'écorce du fruit de la grenade ait servi à confectionner la couleur jaune 123 dont se servaient les artisans égyptiens pour peindre les reliefs des temples et des tombes qui nous émerveillent tant.

Ne quittons pas le fruit du grenadier sans évoquer brièvement le problème de la boisson-shédeh :

Les égyptologues ne sont pas unanimes pour voir dans ce breuvage de grande qualité, enivrant et à la saveur douce, le vin de grenade. Certains semblent accepter ce terme comme devant être ce vin 194, d'autres hésitent ou ne se prononcent pas 195, d'autres encore le rejettent 196.

Il est certain que cette boisson était connue des Egyptiens dès le Nouvel-Empire. En effet, dès la XVIIIe dynastie, sous le règne d'Amen-hotep IV Akhen-'Iten (1352-1338 av. J.-C.), dans les fouilles de la ville que ce souverain fit construire sur le site de Tel el-Amarna, quelques ostraca nous précisent que la production des fruits servant à la fabrication de cette boisson est placée sous le contrôle de jardiniers en chef (hry-k/mw) 127. Par ailleurs, sous le règne de Ramsès III, dans le Papyrus Harris I, cette boisson est citée à différentes reprises sans que l'on puisse, ici non plus, savoir si elle est issue de la grenade ou d'un autre fruit 128. Ce qui est, par contre, très intéressant dans ce texte de la XXº dynastie, c'est que ce "shédeh" est constamment associé au vin en général et, qu'en 7,10-11, il est écrit: "(7,10) J'ai fait pour toi des vignobles dans l'Oasis-du-Nord 129 et dans l'Oasis-du-Sud 130, (en nombre) illimité, (ainsi que) d'autres dans la partie méridionale du pays, en quantité innombrable, (cependant que) leur nombre a été accru en Basse-Egypte, des centaines de milliers (de fois). Je les ai équipés de jardiniers (qui sont des) prisonniers étrangers, de bassins que j'ai creusés, (7,11) ornés de lotus, et (leur ai fait produire) shédeh ¹³¹ et vin, à la manière dont l'eau s'écroule, pour les offrir en face de toi dans Thèbes-laVictorieuse ¹³²". Si donc, cette boisson n'est pas du vin de grenade, ce qui, par ailleurs, semble parfaitement établi ¹³³, c'est que celle-ci est effectivement une variété de vin qui, lors des fêtes en l'honneur d'Osiris au mois de Khoïak, était cuit avant d'être offert au dieu ¹³⁴.

A l'occasion, et à très Basse-Epoque semble-t-il, ce vin-*shédeh* fut utilisé, ici encore cuit, pour la momification des corps ¹³⁵.

De la momification à la médecine égyptienne des époques pharaoniques, il n'y a qu'un tout petit pas que nous franchissons à présent sans aucune difficulté.

C'est, en effet, dans la racine du grenadier ¹³⁶ que les médecins et pharmaciens de l'antique Egypte vont aller puiser des remèdes efficaces pour lutter contre divers vers intestinaux et, surtout, le redoutable ténia.

C'est essentiellement dans les Papyrus médicaux Ebers et Berlin ¹³⁷que l'on découvre l'emploi médicinal de cette :

mnyt nt (i)nhm(n) racine de grenadier

Intéressant aussi est que, dans un texte médical d'époque copte, on préconise encore une décoction d'écorce ¹³⁸ (ou de racine) de grenadier/grenade et de vin pour faire disparaître "les marques de gale" ¹³⁹. Dans un autre document médical très important de cette même époque, le papyrus médical copte de Chassinat, on découvre, au § CCXXXIII (414), une recette pour arrêter le sang rejeté par la bouche (= une hématémèse), recette constituée de divers produits spécifiques, dont l'écorce de grenadier: коуке прернам ¹⁴⁰.

Ce végétal poursuivra d'ailleurs ses bons et loyaux services, par le biais de la médecine gréco-romaine ¹⁴¹ et arabe ¹⁴², comme anthelminthique ¹⁴³ jusqu'à notre époque ¹⁴⁴.

Tout comme le moringa, le grenadier et son fruit, la grenade, furent donc prisés des Egyptiens. Mais, alors que le moringa fut élevé au rang d'arbre sacré par les habitants de la Vallée du Nil, le grenadier, malgré sa parfaite acclimatation sur le sol de Deux-Terres ¹⁴⁵, n'accédera jamais à cette gloire ¹⁴⁶. On le rencontrera cependant, dans le courant de l'époque ramesside, accompagnant les divers fruits disposés sur les tables d'offrandes cultuelles des temples ¹⁴⁷.

Il est par contre une particularité qu'il va disputer au moringa: celle d'être employée comme anthroponyme. Certes, ce dernier emploi semble avoir été très rare et uniquement masculin; il n'en demeure pas moins qu'au moins deux attestations peuvent être relevées dans la littérature égyptienne, à des époques différentes et, surtout, fort éloignées l'une de l'autre.

La première attestation remonte à l'époque hyksôs (1730-1530 av. J.-C.). Elle a été découverte sur une dague en bronze ¹⁴⁸, à Saqqarah, en 1898, par Victor Loret, et est datée du règne du pharaon hyksôs Apopi-Neb-khépesh-Rê, de la XV° dynastie ¹⁴⁹. Il appartenait à un personnage portant le titre de:

šmsw nb.f

"Celui qui accompagne Son Maître = Son Confident",

du nom de:

Ce nom propre, manifestement d'origine sémitique 150, a été interprété de façons différentes par les égyptologues. Pour les uns, il doit être traduit: "Nakhman 151", pour d'autres: "Néhémen" et signifie "grenadier/grenade 152". Nous souscrivons à cette dernière opinion. En effet, nous savons déjà que le mot égyptien du grenadier et de la grenade a été emprunté par les anciens Egyptiens à un mot d'origine sémitique. Or, les Hyksôs, s'ils n'étaient peut-être pas en totalité de cette dernière origine, devaient compter parmi eux une population à très forte densité sémite mélangée aux Egyptiens autochtones demeurés en place au moment de la conquête du delta du Nil par ces envahisseurs (circa 1730 av. J.-C.). Il n'est pas alors étonnant de découvrir un anthroponyme d'origine sémite, écrit de surcroît à l'égyptienne, dans une mouvance proche d'un souverain hyksôs, lui qui avait adopté non seulement le protocole royal des pharaons égyptiens, mais aussi l'écriture hiéroglyphique pour transmettre tous les textes officiels de sa chancellerie, et non pas en accadien ou autre langage. Que l'on transcrive donc cet anthroponyme "Nakhman" en se basant sur l'accadien "Nu-ur-ma / armannu" ou "Néhémen", le sens ne change pas puisque tous deux signifient en définitive: "grenadier/grenade", et sont générés et issus par une même racine d'origine sémitique 153. En outre, il est intéressant de remarquer que nous découvrons au détour des textes égyptiens plusieurs formes de ce mot écrit sans le 'i' de l'initiale 154. Nous savons aussi, par les études linguistiques entreprises, entre autres, par Pierre Lacau et Wilhelm Spiegelberg, que l'élément '(i)n' initial correspond en fait à une syllabe non accentuée et que l'accentuation du mot prononcé se faisait sur sa fin: sur l'élément 'mn'. Le 'i' de l'initiale, lorsqu'il existait, devait être une voyelle sourde très faible, une voyelle initiale de soutien, une sorte d'attaque glottale vocalisée : 'ĕnhmēn', initiale qui dut tomber très rapidement dans la prononciation courante des anciens Egyptiens et dut générer le consonantisme 'néhmên'. Par contre, même si le 'i' de l'initiale du mot dut tomber rapidement dans la prononciation courante égyptienne, il dut se maintenir dans l'écriture, par habitude ou par principe, durant bien des époques; ceci nous est d'ailleurs confirmé par les graphies postérieures à l'époque hyksôs. Quant au 'n', il va se transformer en 'r', ce que le copte nous indique 155. La différence du 'h' en 'H' ne doit pas davantage surprendre dans ce contexte. En effet, d'après P. Lacau, "nous avons deux transcriptions d'un même mot, qui pourraient n'être exactement contemporains, ou qui ont pu être faites sur deux dialectes [sémites 156] différents 157".

106

Le deuxième exemple date du le siècle avant notre ère. Il nous est connu par la tombe d'un riche propriétaire qui se situe encore de nos jours dans l'oasis de Dakhla, à proximité du village actuel de Bashendi, exactement à l'endroit appelé: Ezbet Bashendi ¹⁵⁸. Il porte un nom grec: κιτινο κιτινεξ, égyptianisé en:

107

Or, cet anthroponyme grec n'est autre que le nom donné par les Grecs à la fleur du grenadier 159.

Faut-il voir dans ces deux formes d'anthroponymes, se rattachant tous deux au grenadier, de pures exceptions ou, au contraire, de véritables règles communes qui auraient fait que le grenadier, ses fleurs et ses fruits auraient effectivement été porteurs de nom-propres adoptés par la société égyptienne des époques pharaoniques? Nous ne le pensons pas. Ceci, pour deux raisons.

1) L'anthroponyme 'Inhémen n'est pas attesté ni au '*Personnennamen*' de Ranke ¹⁶⁰ ni dans les études anthroponymiques de Madeleine Thirion, alors que Néhémen l'est. Ceci vient renforcer notre hypothèse de la chute précoce du 'i' initial dans la vocalisation et la phonétisation de ce morphème dans l'Egypte ancienne.

2) Les deux anthroponymes relevés ici semblent tous deux avoir été portés par des personnages qui ne sont pas de pure origine égyptienne; l'un est proche des Hyksôs (et très certainement sémite), l'autre est grec.

Or, si l'on associe à ses anthroponymes la symbolique générale du grenadier et de ce qui s'y rattache: la fécondité, l'abondance, la richesse 161, il est clair ici que ces deux noms propres conviennent parfaitement aux personnes qui les ont portés. Tous deux, en effet, font partie de la société élevée de l'Egypte de l'époque considérée. Le premier est un haut personnage proche de son souverain; le second est un riche propriétaire et marchand des oasis du désert occidental égyptien. De plus, n'oublions jamais l'importance du nom dans la civilisation de l'Egypte pharaonique. Il constitue "une parcelle essentielle de la personnalité de l'individu" qui le porte 162.

Nous pensons que le premier anthroponyme: "Néhémen", est le reflet de la nouvelle situation sociale de ce "Suivant de Son Maître 163"; il exprime ici son ascension sociale, son accès aux hautes charges qu'impliquait sa nouvelle fonction auprès de son souverain et l'image de ses toutes nouvelles richesses et abondances acquises. C'est un véritable "nom d'acquisition sociale 164".

Le second, Kitinès, ne nous semble pas devoir être rattaché au même courant de pensée. En tout premier lieu, parce que ce personnage paraît bien être d'origine grecque et que la symbolique rattachée au nom propre dans la pensée grecque est bien moindre qu'en Egypte ancienne. En second, parce qu'il ne semble pas que ces "noms d'acquisition sociale" aient eu cours durant l'Egypte hellénistique. En troisième, parce que nous pensons que cet anthroponyme a été donné par les parents à ce commerçant plutôt par référence à la beauté de la fleur du grenadier que par un souci de symbolisme d'abondance ou de richesse. L'enrichissement de Kitinès semble être, en effet, le seul fruit de son travail de toute une vie parfaitement planifiée en vue du profit.

Au terme de cette seconde étude, ce qui se dégage ici encore est parfaitement clair. Le moringa ainsi que le grenadier, outre leurs emplois médicinaux et de complément alimentaires bien attestés, ont été adoptés par les Egyptiens parce que ces arbustes étaient beaux, d'une senteur agréable et qu'ils produisaient, pour le premier des huiles particulièrement parfumées et odoriférantes fort appréciées, pour le second des fruits exquis et des fleurs d'une grande beauté au parfum volatile des plus subtiles. Preuve, ici encore, que les Egyptiens des époques pharaoniques considérées dans cette étude étaient en tous points des esthètes à mettre sur un plan d'égalité à ceux qu'Athènes ou Rome connaîtront.

RVOTES

Wörterbuch Aegyptischen Sprache, T. I, Berlin, 1982, p. 423, exemples 9 à 15 (abrégé ensuite: Wb. I, 423, 9-15). R. O. Faulkner, 1976, A Concise Dictionary of Middle Egyptian, Oxford, p. 78, qui traduit ici: "le moringa d'Arabie", (abrégé ensuite: Faulkner, CDME, p. x). D. Meeks, 1981, Année Lexicographique, 1978, Paris, T. II, p. 120, 78.1248; Idem, Op. cit., (1979), Paris, 1982, T. III, p. 84, 79.0845 (abrégé ensuite: AL. II, p. 120, 78.1248). L. H. Lesko, 1982, A Dictionary of Late Egyptian, T. I, Berkeley, p. 147 (abrégé ensuite: Lesko, DLE, I, p. x). W. Vycichl, 1983, Dictionnaire Etymologique de la Langue Copte, Leuven, p. 28 (abrégé ensuite: Vycichl, DELC, p. x). Lexicon der Ägyptologie, Wiesbaden, 1972-1992, T. IV, col. 206-207, s.v. Moringaölbaum, et col. 552-555, s.v. Öle (abrégé ensuite: LÄ, IV, 206-207, s.v...). L. Keimer, 1924, Die Gartenpflanzen im alten Ägypten, T. II, Berlin, p. 27-28 ensuite: (abrégé Keimer. Gartenpflanzen,...). Dr. G. Charpentier, 1981, Recueil de matériaux épigraphiques relatifs botanique de l'Egypte ancienne, Paris, p. 234-235, n° 379-380 Charpentier (abrégé ensuite: Recueil..., p.x). R. Germer, Flora Ägypten, pharaonischen (Sonderschrift des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo 14), Mainz, 1985, p. 58 (abrégé ensuite: Germer, Flora, p. x), L. Keimer, 1929, "Bemerkungen und Lesfrüchte zur altägyptischen, Naturgeschichte", in Kêmi II, p. 90-94. A. Lucas, 1989, Ancient Egyptian Materials and Industries, London, p. 331-332 (abrégé ensuite: Lucas, AEMI, p. x). N. Baum, 1988, Arbres et Arbustes de l'Egypte Ancienne. La liste de la tombe thébaine d'Ineni (n° 81), (Orientalia Lovaniensia Analecta 31), Leuven, p. 129-135 (abrégé ensuite: Baum, Arbres et arbustes, p. x). Ch. de Vartavan & V. Asensil Amoros, Codex of Ancient Egyptian Plant Remains, Triade Exploration's Opus Magnum in the field of Egyptology (TOMS E): 1,

London, 1997, p. 177 (abrégé ensuite: Vartavan & Asensil *Amoros. Codex*).

C'est encore à V. Loret que nous devons le rapprochement et l'identification du mot égyptien bAq au moringa peregrina ou oleifera: "Recherches I. L'olivier et le moringa", in Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes n° VII -1886- p. 101-106 (abrégé ensuite: RecTrav).

2 Actuellement, le moringa est cultivé avec intensité en Afrique pour ses propriétés vivrières et médicinales; il est en effet un élément important dans la constitution de l'alimentation quotidienne et de la médecine traditionnelle au Sénégal, Sahel, Bénin, en Ethiopie (où ses fruits constituent la nourriture de base du peuple Konso), en Afrique de l'Est, à Madagascar, mais aussi en Inde, Asie, dans l'île des la Réunion, et même dans les Amériques. E. J. Adjanohoun et alii, Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques en République Populaire du Bénin, Médecine traditionnelle Pt Pharmacopée - ACCT, Paris. D. Fortin, M. L. & G. Maynard, Plantes médicinales du Sahel, CECI/ENDA, 1990. J. Kerhard, "Un remède populaire sénégalais: le nébéday (Moringa oleifer LA.). Emploi thérapeutique en milieu africain. Chimie et Pharmacie", in Plantes médicinales-Phytother n° 3, 1969. J. Kerhard, 1974, "La pharmacie sénégalaise traditionnelle: plantes médicinales et toxiques", Paris, Larousse Afrique, Encyclopédie médicale d'Afrique. Plantes médicinales, Vol. 4, Tournai, 1986. R. Lavergne & R. Vera, 1989, Médecine traditionnelle et pharmacie. Etude ethnobotanique des plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle à la Réunion, ACCT, Paris.

3 La solution à la question de l'adoption du Moringa peregrina ou oleifera par les Egyptiens n'est actuellement pas totalement résolue par les botanistes. Nous n'aborderons donc pas ce problème et, comme N. Baum opterons pour l'adoption de la deuxième espèce plutôt que de la première par les anciens Egyptiens Baum, Arbres et arbustes, p. 130. Il semblerait, en effet, que le moringa peregrina n'ait été véritablement connu des anciens Egyptiens qu'à partir des époques gréco-romaines

Asensi Amoros, *Op. cit.*, p. 177.

4 Voir la liste de la tombe thébaine n° 81, d'Inéni, où le moringa figure en bonne place parmi d'autres espèces. W. Helck, 1955-1961, *Urkunden des Ägyptishen Altertung IV – Urkunden der 18. Dynastie*, Berlin, p. 73, ligne 17 (10) (abrégé ensuite: *Urk.* IV, 73, 17). Baum, *Arbres et arbustes*, p.

encore des

(mises à part les quelques graines découvertes dans

la tombe de Tout-ânkh-

Amon, et qui posent aux

problèmes de véritable

identification). Vartavan &

botanistes

129 sq.

5 Même si, nous le verrons, d'autres emplois viendront compléter cette production d'oléagineux. Cette huile est d'ailleurs extraite du moringa oleifera plutôt que du moringa pérégrina. Baum, Arbres et arbustes, p. 130.

Rappelons ici que les Egyptiens ne connaissaient pas la technique de la distillation. Par ailleurs, il semble bien que les Egyptiens ne se soient pas chargés eux-mêmes du raffinage du produit mais que celui-ci ait été accompli par des ateliers proche-orientaux. Expo.: Parfums Cat. Cosmétiques dans l'Egypte Ancienne. Le Caire, Paris, Marseille, avril 2002, p. 148.

7 W. M. Fl. Petrie Medum, London, 1892, pl. XIII et XV. R. Weill, Recherches sur la lere Dynastie et les Temps Prépharaoniques, 2° partie, (Bibliothèque d'Etude n° 38), Le Caire, 1961, p. 59-60 (abrégé ensuite: BdE).

Cat. Expo.: Parfums & Cosmétiques dans l'Egypte Ancienne, Le Caire, Paris. Marseille, avril 2002, p. 148. G. Pierini, "Parfums et cosmétiques d'Egypte", in Archéologia n° 390 juin 2002- p. 27. Pour la traduction: "consistance visqueuse de cette huile", plutôt que "graisse", voir la remarque de P. Grandet, 1994, Le Papyrus Harris I (BM 9999), Vol. II, (BdE 109), Le Caire, p. 28, nte 243. En Europe, cette huile est connue et commercialisée sous le nom d'"huile de ben".

9 Désignées aussi par certains comme étant des "noix" (sic).
10 L. Borchardt, Das Grabdekmal des Königs S'ahu-re, T. I, Leipzig, 1910, Abb. 14. G

Dykmans, 1936, Histoire Economique et Sociale de l'Ancienne Egypte, T. 2: La Vie Economique sous l'Ancien Empire, Paris, p. 267.

11 F. W. von Bissing, 1905, Die Mastaba des Gem-ni-kai, T. I, Berlin, p. 28 (76), Taf. XXII & XXIII. 12 Actuellement, la position exacte de cette localité n'est pas encore définie de façon précise, si ce n'est que nous savons qu'elle se situait non loin de la ville de Thèbes.

Nous reparlerons plus bas de ces importations de bois.

14 Y. Koenig, 1979, Etiquettes de jarres de Deir el-Médineh, Fasc. I, Le Caire, respectivement n° 6123-6124 (pour fraîche), n° 61115 (pour douce). Idem, "Notes sur un papyrus littéraire fragmentaire, P. Deir el-Médineh n° 43", in Cahier de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Egyptologie de Lille n° 7-1985- p. 71, fig. 1, r° I. 2 (abrégé ensuite: CRIPEL).

15 Ici, référence à *Urk*. IV, 699, 16. *Wb*. I, 424, 5-8.

16 Urk. IV, 712, 15.

17 Urk. IV, 699, 16.

18 Ch. Sturtewagen, "Some Observations Concerning P. Cairo JE 52000", in *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte* n° 69 - 1983- p. 244-245 (abrégé ensuite : *ASAE*).

19 Sur ce sens précis de "ndt-ḥr", voir: Wb. II, 373, 1-10. Meeks, AL. I, p. 207, 78.2285 ; II, p. 214, 78.2315; III, p. 162, 79.1681.

20 K. A. Kitchen, Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical, T. II, Oxford, 1976, p. 381, ligne 8 (abrégé ensuite: KRI II, 381, 8).

Papyrus conservé aujourd'hui au British Museum sous le n° 9999. W. Erichsen, Papyrus Harris I. Hieroglyphische Transkription, (Bibliotheca Aegyptiaca Bruxelles, 1933. P. Grandet, Le Papyrus Harris I (BM 9999), (BdE 109/I et II), Le Caire, 1994 (abrégé ensuite: Grandet, Pap. Harris, p. x). Pap. Harris I, 18a, 14 -15. 22 Erichsen, Papyrus Harris I. p. 22, 18a, 14 -15. Grandet, Pap. Harris I, Vol. 1, p. 248, nte 354 (= Offrandes pour les cérémonies d'offrandes aux dieux de Thébes, liste E). Le roi offre ici, respectivement, 93 jarres et 1100 hénou/hin de cette huile douce de moringa (1 hénou/hin = 0,478 litres; soit, ici, un total de 525,80 litres).

24 P. E. Newberry, in W. M.Fl. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, London, 1890, p. 47. Vartavan & Asensi Amros, *Codex*, p. 177.

25 Stèle Musée du Caire J. E. 28 569. A. Gaballa, "Three Acephalous Stelae", in *JEA* 63 -1977- p. 122-126, Pl. XXII & XXIIA. 26 Nous avons volontairement restitué ici le texte fortement dégradé afin de le rendre plus compréhensible.

27 C'est, ici, la partie centrale et montagneuse du Liban. Gauthier, *DG*, VI, p. 53, 54-55. Se reporter à la discussion et aux références données dans notre précédente contribution in *Archaeology & History in Lebanon* n° 19, 2004, p. 10-33.

Urk. IV, 699, 8; 713, 7; 28 719, 11; 723, 9. Le Pays de Djahy, au Nouvel-Empire, désigne la région syro-palestinienne et, plus particulièrement durant l'époque ramesside, le Pays de Canaan. A. H. Gardiner, Ancient Egyptian Onomastica, T. I, London, 1947, p. 145*-146* (abrégé ensuite: AEO I, p. x). G. A. Reisner & M. B. Reisner, "Inscribed Monuments from Gebel Barkal", Part 2: "The Granite Stela of Thutmosis III", in Zeitschrift für Sprache ägyptische Altertumskunde, n° 69 -1933- p. 34 (abrégé ensuite: ZÄS). R. Giveon, 1971, Les Bédouins Shosou des Documents Egyptiens, Leiden, p. 189. nte 12.

29 Urk. IV, 693, 1; 694, 5; 699, 16 (c'est l'exemple cité cidessus, en hiéroglyphes); 707, 4; 712, 15. Le Retenou désigne la Syrie actuelle, et peut-être, à cette époque de la XVIIIe dynastie, s'étend-il au delà de l'Euphrate, sur la rive droite de ce puissant fleuve, plus à l'Est. Gardiner, AEO, I, p. 154*. H. Gauthier, Dictionnaire Géographique, T. III, Le Caire, 1926, p. 141; Idem, Op. cit., T. V, Le Caire, 1928, p. 229 (abrégé ensuite: Gauthier, DG III, p.x). W. Helck, 1971, Die Beziehungen Ägyptens zu worderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr., p. 596 (= Index). Wb. II, 460, 10-15, inclut dans ce toponyme non seulement la Syrie mais aussi la Palestine.

30 B. Porter & R. L. B. Moss, 1991, Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings, T. II, Oxford, p. 177 (R), pour les références à cette stèle (abrégé ensuite: PM. II, p. x). Urk. IV, 1299, 14 sq.; 1310, 1 - 1316, 5.

110 Région qui se 31 situerait aujourd'hui en Syrie-Palestine. Urk. IV, 1311, 1. Gauthier, DG I, p. 93. Cat. Expo: Parfums & Cosmétiques dans l'Egypte ancienne, p. 148. E. Drioton, 1957, in ASAE 45 p. 61, pense que ce nom d'Irbout n'est autre que le nom du fleuve Oronte mal orthographié par les Egyptiens de cette XVIIIe dynastie. Cette hypothèse ne vient en aucun cas de toute façon contredire notre argumentation.

32 C'est le Papyrus British Museum n° 10 249. M. Bellion, 1987, Egypte Ancienne: Catalogue des Manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques et des Dessins sur papyrus, cuir ou tissu, publiés ou signalés, Paris, p. 11-12 (abrégé ensuite: Bellion, Cat. Manuscrits...).

33 C'est le Naharaîm des textes Hébreux et la Parapotamie de Strabon.

Ce pays est déjà mentionné dans Urk. IV, 9, 10, dans le récit de la reconquête de l'Egypte et des contrées orientales sur les Hyksôs par le général 'lâh-mès, fils d'Abana, pour le compte du pharaon Thout-mès Ier (1506-1493 av. J.-C.). Gardiner, AEO I, p. 171* sq. G. Lefebvre, 1976, Romans et Contes de l'Egypte Ancienne, Paris, p. 120, nte 12; p. 226, nte 17 (abrégé ensuite: Lefebvre, Romans et Contes...). Le Naharina correspond au Mitanni des textes classigues anciens. J. Freu, Histoire du Mitanni, Paris, 2003.

M. Görg, "Öle aus dem Ausland, Beobachtungen zum Text aund Vokabular von P. Anastasi IV, 15, 2-4", in Studien zur altägyptischen Kultur n° 11 -1984- p. 219-226 (abrégé ensuite: SAK). A cette époque de la XIXe dynastie l'île de Chypre était connue des Egyptiens sous le nom de: 'Isy. Pour Alsa / Alasia, voir: Gauthier, DG I, p. 96 fautive): (avec lecture Scheepers, in E. Lipinskil (édit.), 1991, Studia Phoenica XI Phoenician and the Bible, (OLA 44), Leuven, p. 82-83.

36 Il semble toutefois que cette utilisation doit être comprise de manière ponctuelle ou fort occa-

sionnelle au vu des exemples que nous possédons dans la littérature égyptienne.

37 W. Barta, 1963, Die altägyptische Opferliste, in Münchner ägyptologische Studien n° 3, p. 86

(abrégé ensuite: MÄS).

T. G. H. James, 1961, The Hekanachte papers and other early Middle Kingdom documents, New York, p. 52, Pl. V, v° 4. Bellion, Catal. Manuscrits, p. 162. Ces papyri furent mis au jour dans la tombe de Méseh, à Thèbes-Ouest (T.Th.O. 516 B); voir: PM I/2, p. 651.

39 Urk. IV, 672, 5. Preuve, qu'à l'époque de la XVIIIe dynastie, l'arbre n'était pas encore suffisamment implanté sur le sol égyptien pour donner assez de bois d'œuvre.

40 Pap. Brooklyn 47.218.50, J.-C. Govon. Confirmation de Pouvoir Royal au Nouvel-An, (BdE 52), Le Caire, Vol de textes, p. 54, l. 8 et nte 18. Idem. Op. cit, Vol. de Planches, Wilbour Monographs VII, Oxford, 1974, Pl. I, I. 8. H. Bonnet, 1952, Reallexikon der ägyptischen Religion-geschishte, Berlin, p. 86.

Le protégé semble être ici la statue cultuelle du dieu Horus. Edfou VI, 145, 5. M. Alliot, Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées, (BdE 20/2), Le Caire, 1954, p. 636-637.

42 Baum, Arbres et arbustes, p. 129.

43 Lucas, AEMI, p. 331.

Pour sa tombe, PM. I/1, p. 44 159-163.

45 Baum, Arbres et arbustes, p. 129-135.

Papyrus Chester Beatty V. r° 8, 10-11. W. Hayes "Inscriptions from the palace of Amenhotep III", in Journal of Near Eastern Studies n° 10 -1951- p. 94, n° 215-216 (abrégé ensuite: JNES). KRI IV, 176, 5 (= ostracon CGC 25677 v°

47 Voir plus haut, la note 2.

48 Voir plus haut la note 24.

49 T. Bardinet, 1995, Les Papyrus Médicaux de l'Egypte Pharaonique, Paris, p. 265.

50 T. Bardinet, Op. cit, p. 270. 51 La substance en question est le résultat de toutes dermatites générant des croûtes ou une desquamation de la peau, provoquant alors des squasmes ou des WB. pellicules. III, 300, 11. Faulkner, CDME, p. 193. W. R. Dawson, 1926, "The plant called Hairs of the earth" in JEA 12, p. 240-241.

52 T. Bardinet, Op. cit, p. 378. 53 Faulkner, CDME, p. 98. Les vers-fénetches sont des parasites intestinaux.

54 T. Bardinet, Op. cit, p. 411. 55 Ce mot représente tous les vaisseaux du corps humain : veines, artères, lymphatiques, de façon générique. Wb. II, 167, 9-14. Faulkner, CDME, p. 120. Meeks, AL. I, p. 176, 77.1921. Idem, II, p.177, 78.1900. Ibidem, III, p. 135, 79.1402. Lesko, DLE, I, p. 251. Vycichl, DELC, p. 124. Dans certains documents, ces "mtw" sont décrits comme étant des muscles. des nerfs, des ligaments ou des tendons. Nous pensons, pour notre part, que ce mot est très probablement un homonyme de "mt": vaisseau au sens générique du terme, mais que les médecins égyptiens ont parfaitement fait la différence entre ces deux termes. En ce qui concerne ceux-ci, voir: Wb. II, 167, 12-13. Faulkner, Op. cit., p. 120, Meeks, Op. cit., II et III. Lesko Op. cit., p. 251. Wycilchl, Op. cit., p. 124. F. Daumas, "Remarques sur l'absinthe et le gattilier dans l'Egypte antique", in Feschrift Elmar Edel, Bamberg, 1979, p. 79, nte 86. T. Bardinet, Op. cit, p. 347. T. Bardinet, Op. cit, p. 415. 57 58 T. Bardinet, Op. cit, p. 419. T. Bardinet, Op. cit, p. 313. Cette précision est particulièrement importante ici lorsque l'on songe à

l'origine de la production de ces huiles de moringa. T. Bardinet, Op. cit, p. 358. 60

T. Bardinet, Op. cit, p. 397. Voir note 59, ci-dessus.

62 T. Bardinet, Op. cit, p. 407-408.

T. Bardinet, Op. cit, p. 430 = suite à Bln 163h (16, 5-17, 1). Les "whdw" sont les causes générales maladies. les facteurs pathogènes vivants causant cellesci, entraînant dans leur sillage la douleur, la souffrance, la gêne et toutes les inflammations dues à l'affection en question. Wb. I, 356, 9-12. Faulkner, CDME, p. 68. Meeks, AL. II, p. 105, 78.1080; Idem, Op. cit., III, p. 75, 79.0744. Lesko, DLE, I, p. 127. J. Yoyotte, "Une théorie étiologique médecins égyptiens", in Kêmi 18 -1968- p. 79-84. F. Daumas, Op. cit., p. 75. Th. Bardinet, "Une physiologie à part entière", in Les Cahiers de Science & Vie n° 64 -août 2001p. 78-79.

T. Bardinet, Op. 64 cit, p. 459. Il est évident que d'autres exemples pourraient être donnés ici. Il suffira au lecteur curieux de consulter l'index de l'ouvrage de T. Bardinet pour en récolter bien d'autres.

Baum, Arbres et arbustes, p. 133 et 302.

66 S. Sauneron, 1952, Rituel de l'Embaumement. Pap. Boulag III & Pap. Louvre 5.158, Le Caire, 7, 12. J.-C. Goyon, 1997, Rituels Funéraires de l'Ancienne Egypte, p. 49 = §Paris. IV: Assouplissement du dos par massages à l'huile - Pose du suaire et des bandelettes" (abrégé ensuite : Goyon, Rituels funéraires, p. x).

Govon. Rituels Funéraires, p. 148 et 149 = Scène LV: "Onction".

68 Goyon, Rituels Funéraires, p. 280 = Texte V.

Textuellement: "celui qui 69 est sous son moringa". A l'Ancien-Empire, sous les Ve et VIe dynastie, cette divinité est adorée à Memphis et dans sa région où elle est déjà fortement liée à Ptah. Rapidement, dès le Moyen-Empire, elle sera absorbée par ce dieu Ptah et nous découvrons alors la forme Ptahkhéry-bak.ef. A partir de la Troisième Période Intermédiaire, Khéry-bak.ef apparaît sur les sarcophages et est alors sentie comme une divinité funéraire assimilée aux Quatre Fils d'Horus et aux Génies protecteurs des morts. Baum, Arbres et arbustes, p. 131-133, avec notes abondantes sur ce sujet.

70 G. Soukiassian, 1982, "Une version des veillées horaires d'Osiris", in Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale n° 82 Le Caire, p. 339 (abrégé ensuite: BIFAO). Baum, Arbres et arbustes, p. 132.

Voir le Papyrus Berlin 3055, XXXII, 2. A. Moret, 1902, Le Rituel du culte divin journalier égyptien, Paris, p. 193. Ce papyrus (qui date de la XXIIe dynastie), augmenté des textes du temple de Séthi ler à Abydos, nous décrit les 66 actes successifs et différents qui étaient pratiqués par les prêtres ritualistes dans les temples égyptiens des époques pharaoniques chaque matin.

72 J.-C. Goyon. 1972. Confirmation du Pouvoir royal au Nouvel An (Brooklyn Museum 47.218-50), (BdE 52), Le Caire,

Vol. de textes, p. 54, l. 8 et nte 18. Idem. Op. cit, Vol. de Planches, Wilbour Monographs VII, Oxford,

1974, Pl. I, I. 8.

F. Moyen-Gilbert, 1998, "L'offrande des feuilles de BAQ. IMA et ISHED pour confirmer le pouvoir royal", in Kyphi n° 1, p. 88-

Pour ces sept huiles canoniques, voir: H. Balcz, 1934, "Die Gefäßdarstellungen des Alten Reiches (Fortserzung und Schlub)", in Mitteilungen des Deutschen Archaäologischen Instituts, Abt. Kairo n° 5, p. 82 (abrégé ensuite: MDAIK). Pour des exemples de plaquettes destinées à la préparations de ces sept onctions rituelles, voir: S. Hodjash & O. Berlev, 1982, The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts. Moscow, p. 57, n° 20. Cat. Expo.: Parfums & Cosmétiques dans l'Egypte ancienne, Le Caire, Paris, Marseille, avril 2002, p. 79, 187.

Probablement pas avant le Nouvel-Empire. L'anthroponyme Bak/Baket fut cependant porté par les Egyptiens dès l'Ancien-Empire : PN. I, 90, 8-12; ceci vient confirmer la connaissance qu'ils avaient de l'arbre dès cette haute époque.

Actuellement, dans la pharmacopée européenne. l'huile de ben n'est plus employée dans aucun remède. Par contre, ses propriétés exceptionnelles de forte difficulté à rancir, de ne pas geler et sa douceur extrême "la rend précieuse aux parfumeurs pour la préparation de leurs extraits de fleurs, à odeur fugace"; elle est, en outre, encore très employée en horlogerie pour huiler les rouages des mécanismes. F. Dorvault, 1982, L'Officine, Paris, p. 188 et 772

V. Loret, 1886, "Recher-76 ches sur plusieurs plantes connues * des Anciens Egyptiens, III: Le grenadier" in RecTrav 7, p. 108-111. Charpentier, Recueil, I, p. 90-91, n° 151. Germer, Flora, p. 42-43. Chanoine P. Fournier, 2003, in Pline L'Ancien, Histoire Naturelle, Livre XIII, (traduit par Alfred Ernout), Paris, p. 104, nte 1 du § 112. Lucas, AEMI, p. 36. Baum, Arbres et arbustes, p. 149-150.

Il résiste à des tempéra-78 tures de - 12 à - 15° C (suivant la variété) et peut vivre durant deux cents ans.

Encyclopédie Alpha, Tome 79 8, Paris, 1970, p. 2942. Peut-être devons-nous la diffusion de sa culture dans le bassin méditerranéen aux Phéniciens? M. Cazenave, 1996. (sous la direction de...). Encyclopédie des Symboles, Paris, p. 289-290.

Il est, par exemple, particulièrement bien attesté dans un grand nombre de textes bibliques où il est regardé comme l'une des plantes caractéristiques de la Corswant, Palestine. W. Dictionnaire d'Archéologie Biblique, Neuchatel/Paris, 1956, p. 164-165. Baum, Arbres et arbustes, p. 149-150.

82 Bottema. 1990. S "Palynological investigations of the Ibrahim Awad deposits (Northeastern Nile Delta), Preliminary report", in E. C.M. van den Brink (édit.): The Nile Delta in transition: 4th-3th Millenium B.C, Congrès du Caire du 21-24 octobre Tel Aviv, 1992, p. 123-125. Vartavan & Asensi Amoros, Codex, p. 219.

Voir note 77, ci-dessus. En outre, les ornithologues connaissent parfaitement ce couloir de migration qui longe le Delta du Nil par sa bordure Est, englobant une partie de la presqu'île du Sinaï. Cette migration est évoquée dans divers textes bibliques: Exode 16, 13; Nombres 11, 31-33. Corswant, Dictionnaire d'Archéologie Biblique, p. 57, s.v.: "caille" W. Keller, 1980, La Bible Arrachée aux Sables, (Nouvelle édition mise à jour et augmentée), Paris, p.126-127. Josèphe, dans Flavius Antiquités Judaïques, ne manque pas de relater ce phénomène migratoire que l'on découvre bien antérieurement déjà dans la littérature égyptienne du Nouvel-Empire. En effet, dans le Papyrus Harris 500, (= Papyr. British Museum 10 060, r°), daté du règne de Ramsès II (1279-1213 av. J.-C.), dans un des Poèmes d'Amour que ce document nous restitue, nous lisons :-

« Tous les oiseaux de Pount descendent sur l'Egypte, Parfumés de myrrhe; Le premier qui s'en vient attrape mon appât; Son parfum vient de Pount, Et ses serres sont emplies de baume".

Traduction C. Lalouette, Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Egypte, II: Mythes, contes et poésie, Paris, 1987, p. 257-258. Keimer, Gartenpflanzen, p. 45-51. Il semble toutefois possible que les Egyptiens aient pu con-

naître la grenade, comme fruit exo-

tique importé de Syriedès Palestine époque. Les fruits découverts à Dra Abou el-Naga (Thèbes-Ouest) et présentés par G. Schweinfurth comme des grenades sont loin d'entraîner l'adhésion

des milieux égyptologiques. Schweinfurth, 1884, "Notice sur les restes de végétaux de l'ancienne Egypte. Contenus dans une armoire du Musée de Boulaq", in Bulletin de l'Institut Egyptien, 2º série, n° 5, Le Caire, p. 3-10 (abrégé ensuite: BIE). Idem. "Further discoveries in the Flora of Ancient Egypt", in Nature n° 29 -1884- p. 314. S. H. Aufrere, 1999, propos des ex-libris d'Amenhotep III", in Encyclopédie Religieuse de l'Univers Végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Egypte ancienne, (Orientalia Monspeliensia X), T. I, Montpellier, p. 221. Vartavant & Asensi Amoros, Codex, p. 218. Il semble bien que, durant la Deuxième Période Intermédiaire (1785-1550 av. J.-C.). et au vu de l'ouvrage de Vartavant & Asensi Amoros cité ici en référence, nous devrions proposer la même réflexion puisque, ne sont connus, des fouilles ou des recherches, que des fruits ou des graines.

85 Lucas, AEMI, p. 36. Germer, Flora, p. 42. Baum, Arbres et arbustes, p. 151 et nte 885, 152-153. Aufrere, Op. cit., p. 222. Vartavant & Asensi Amoros, Codex, p. 218.

Ces mots d'origine sémi-86 tique, ou autres, sont écrits en égyptien ancien avec une forme très particulière d'orthographe que l'on désigne sous le générique d' "écriture syllabique". Ce système fut employé par les Egyptiens dès la XI^e dynastie et va prendre un développement important à partir du Nouvel-Empire. Pour cette forme d'écriture, voir: W. Schenkel, 114-121, VI, col. "Syllabische Schreibung". W. F. Albright, 1934, The Vocalization of Egyptian Syllabic Orthography, (American Oriental Series, Vol. 5), New Haven, S. I. Groll, 1984, A Late Egyptian Grammar, Rome, p. 1-2, § 1.2. W. Helck, 1989. "Grundsätzliches "Syllabischen Schreibung", in SAK n° 16, p. 121-143. T. Schneider, 1992, Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Biblicus Reiches, (Orbis

Orientalis 114), Göttingen, p. 9-13. J. E. Hoch, 1994, Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period, p. 487-504. F. Neveu, 1996, La Langue des Ramsès. Grammaire du Néo-Egyptien, Paris, p. 307-310. 87 Wb. I, 98, 13-15. Faulkner, CDME, p. 24. Meeks, AL. I, p. 34, 77.0346; Idem, Op. cit., III, p. 25, 79.0262. Lesko, DLE, I, p. 40. R. Hannig, 2000, Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterburch Deutsch-Ägyptisch, Mainz, p. 555. LÄ II, col. 346, 891-892, s.v.: "Granatapfel". Baum, Arbres et arbustes, p. 151, nte 884. Grandet, Le Papyrus Harris I, Vol. II, p. 85, nte 315.

88 Keimer, "L'arbre tr.t

est-il réellement le saule égyptien (Salix Safsaf Forsk.) ?", in *BIFAO* 31 -1931- p. 184-185 et nte 3. Aufrere, *Op. cit.*, p. 221.

89 Encyclopédie Hachette Multimédia, 2001, article: "le grenadier". Encyclopédie Alpha, 1970, Tome 8, Paris, 1970, p. 2942. 90 Rappelons que ce haut personnage vécut et exerça ses fonctions sous les règnes d'Amenhotep I* (1526-1506 av. J.-C.) à celui de Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.).

91 C'est la toute première mention connue d'une culture réussie dans la Vallée du Nil. *Urk.* IV, 73, 12 (12). Baum, *Arbres et arbustes*, p. 151. Aufrère, *Op. cit.*, p. 221.

92 Nom de la ville de Haute Nubie que recouvrait, avant la mise en eau du Lac Nasser, le site de Débeira-Est.

93 *PM.* VII, p. 128. T. Säve-Söderbergh, 1960, "The paintings of the tomb of Djehuty-Hetep at Debaira", in *Kush* n° 8, p. 41, fig 11. Baum, *Arbres et arbustes*, p. 151, fig. 42. Aujourd'hui, ce tombeau est exposé au Musée National des Antiquités Soudanaises, à Khartoum, après avoir été totalement démonté et reconstruit en ce lieu après la campagne de fouilles et de sauvegarde des monuments nubiens de 1962-1963.

94 C'est un des nombreux noms donnés à la ville de Thèbes dans les textes de l'Egypte ancienne.

95 *PM.* I/1, p. 197-203. I. Rossellini, 1834, *I monumenti dell'Egitto* e della Nubia.

Monumenti civili, Pise, Pl. 69. C. Desroches-Noblecourt, M. Nelson & alii, 1985, La Tombe aux Vignes. Reconstitution du caveau de Sennefert dit "Tombe aux Vignes, Paris, Baum, Arbres et arbustes, p. 151.

96 C'est la tombe n° 4 de Tell el-Amarna. PM. IV, p. 214-217. Norman de Garis Davies, 1903, The rock-tombs of El Amarna, I, (EEF AS 13), London, Pl. 25. Baum, Arbres et arbustes, p. 151. Situé au Nord de la ville d'Akhet-'Iten, ce palais de plaisance était agrémenté de plusieurs bassins et lacs artificiels et de beaux et grands jardins aux terrasses fleuries et plantées de nombreuses espèces d'arbres. T. E. Peet & C. L. Woolley, 1923, City of Akhenaten, I, (EEF M 38), London, Pl. 62, n° 289. Baum, Arbres et arbustes, p. 151.

98 Baum, Arbres et arbustes, p. 151.

99 PM. I/1, p. 91-95. Baum, Arbres et arbustes, p. 151, fig. 36. Paroi Est, 5° registre (= registre inférieur). PM I/1, p. 1-5. B. Bruyère, 1959, La tombe n° 1 de Sen-Nedjem à Deir El Médineh, (MMIFAO 88), Le Caire, p. 39, Pl. XXVII & XXXVIIIB; qui voit dans cette frise florale des pavots, bluets et mandragores, parce que ces dernières fleurs possèdent un "feuillage épais comme celui des cactées, [et] ont des fleurs de couleurs jaune et en forme de cœur" (sic). S. Schott, 1956, Les chants d'amour de l'Egypte ancienne, Paris, fig. 21, où les grenades sont appelées: "pommes d'amour"

101 *PM.I/*1, p. 315-317. Baum, *Arbres et arbustes*, p. 151.

102 P. Ballet, 1999, La vie quotidienne à Alexandrie. 331-30 av. J.-C., Paris, p. 175.

Voir, plus haut, la note 84. Pour des exemples de grenades mises au jour dans les tombeaux de l'ancienne Egypte, voir: G. J. Passalacqua, 1826, Catalogue raisonné et historique Antiquités découvertes en Egypte, Paris, p. 22, n° 449. C. Leemans, 1840. Description raisonnée des Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas, à Leide, Leiden, p. 84, nos 3-6. Champollion le Jeune, 1827, Notice descriptive des monuments égyptiens du Musée Charles X, Paris, p. 97, n° L. 166. British Museum n° 5367. Musée de Florence n° 3608.

104 Encyclopédie Hachette Multimédia, 2001, article: "le grenadier".

105 W. J. Darby, P. Ghalioungui & L. Grivetti, 1997, Food: The Gift of Osiris, Vol. II, London - New York – San Francisco, p. 740-744.

106 *PM.* II, p. 120-122: Room XXXI, "Botanical garden". W. Wreszinski, 1935, *Atlas zur altägyptischen Kulturge-schichte, II*, Leipzig, p. 29-31. P. Montet, 1937, *Les reliques de l'art syrien dans l'Egypte du Nouvel Empire*, Paris, p. 85, fig. 113 (abgrégé ensuite: Montet, *Reliques*). P. Barguet, "Karnak, métropole religieuse de

l'Egypte. L'œuvre architecturale des pharaons de la XVIII° dynastie", in *Archéologia* n° 15 -1967- p. 65, fig. 6. Baum, *Arbres et arbustes*, p. 152.

107 Montet, *Reliques*, p. 85, ntes 3-4, p. 168, 180. Baum, *Arbres et arbustes*, p. 153, nte 904.

108 Montet, *Reliques*, fig. 114, 115 et 197.

109 Règne de Thout-mès III. PM. I/1, p. 168 (9). W. H. Müller, 1910, Egyptological Researches, II, Washington, pl. 23. Montet, Reliques, fig. 114.

110 Règne de Thout-mès III. PM. I/1, p. 72 (12). N. de Garis Davies, 1922, The Tomb of Puyemrê at Thebes, Vol. I, New-York, Pl. 38. Montet, Reliques, fig. 197.

111 Règne de Thout-mès IV. T.Th.O. 63. PM. I/1, p. 127 (16). W. Wreszinskil, 1923, Atlas zur Altaegyptischen Kulturgeschichte, I, Leipzig, pl. 222. Montet, Reliques, fig. 115.

Sur le symbolisme de la grenouille dans l'Egypte ancienne et le monde méditerranéen antique, voire: J. Leclant, 1978, grenouille d'éternité, des pays du Nil au monde méditerranéen", in Hommages à Martin Vermaseren, II, Leiden, 1978, p. 560-572. C. Desroches-Noblecourt, 1979, "Quatre petits objets protodynastiques provenant d'un "trésor" funéraire", in Revue du Louvre et des Musées Nationaux, 2, p. 108-117. J. Prieur, 1988, Les animaux sacrés de l'Antiquité, Rennes, p. Levêque. 1999. Grenouille dans l'Antiquité. Cultes et mythes des grenouilles en Grèce et ailleurs, Paris, P. Germond, & J. 2001, Bestiaire égyptien, Livet, Paris, p. 174.

13

113 C'est aujourd'hui le document répertorié sous le n° Pap. B.M. 10 685. A. H. Gardiner, 1935, Hieratic papyri in the British Museum, 3rd serie: Chester Beatty Gift, Vol. II, Plates, London, Pl. 26. Bellion, Catalogue, p. 18. Baum, Arbres et arbustes, p. 153.

114 Cette même séquence: "grenades, pommes et olives" se retrouve dans le *Pap. Anastasi* III, $2, r^{\circ} 1, 11 - 3, 9$.

115 KRI I, 92, 11, col. III. Baum, Arbres et arbustes, p. 153. 116 Pour ce sens de "corbeille" donné au mot égyptien i'b, voir: A. H. Gardiner, 1979, Egyptian Grammar, (3th edit., Revised), Oxford, p. 551 et Sign-list: W 10. G. Lefebvre, Grammaire de l'égyptien classique, (2e édit.), Le Caire, 1955, p. 410 et Liste des signes hiéroglyphiques: W 10.

117 Aujourd'hui répertorié sous le n° Pap. B.M. 10 246. Il date de l'an 3 du règne du fils et héritier au trône de Ramsès II. Bellion, Catalogue, p. 10. Loret, 1886, RecTrav, 7 p. 111. R. A. Caminos, 1954, Late Egyptian Miscellanies, Oxford, p. 73-75 (abrégé ensuite: LEM).

118 Document répertorié aujourd'hui sous le n° Pap. B.M. 9999.

119 Montet, 1957, Géographie de l'Egypte Ancienne, I, Paris, p. 113-114, 164. J. Yoyotte, 1954, "Prêtres et sanctuaires du nome héliopolite à la Basse Epoque", in BIFAO, 54, p. 83-115. Ce quartier de la cité d'Héliopolis, plus particulièrement de la localité de Kher-âha, situé au bord du Nil, était le "véritable point de gravité économique de la région d'Héliopolis".

120 Erichsen, 1933, Papyrus Harris I. Hieroglyphische Transkription, (Bibliotheca Aegyptiaca V), Bruxelles, Grandet, Le Papyrus Harris I, (BdE 109/1), Le Caire; 1994, respectivement p. 244 (16a, 10), 277 (40a, 14) et 299 (56a, 5). 121 Baum, Arbres et arbustes,

p. 353.

122 Vartavan & Asensi Amoros, *Codex*, p. 218-219.

Lucas, AEMI, p. 36.
124 Par exemple: Loret, 1886,
Op. cit., RecTrav 7, p. 108-111.
Gardiner, AEO, II, p. 235*. H. W.
Fairman, in J. D. S. Pendlebury,
1950, The City of Akhenaten, T. IIIII,
London, p. 149, 164. R. A.
Caminos, 1958, The Chronicle of
Prince Osorkon, (AnOr. 37), Rome,

p. 104, § 158 (i): "šdlp: boisson non identifiée apparentée à du vin. C'est ce que pensent la plupart des autorités que d'être 'du vin de grenade'". Faulkner, CDME, p. 274. R. Hannig, 2000, Die Sprach des Pharaonen Grobes Handwörterburch Deutsch-Ägyptisch, Mainz, p. 556.

125 Par exemple: Wb. IV, 568
12-17. R. A. Caminos, 1954, LEM, London/Oxford, p. 157 (à propos du Papyr. Anastasy IV): "šdh: boisson non identifiée apparentée à du vin" J. Vandier, 1961, Le Papyrus Jumilhac, Paris, p. 182, nte 382. Meeks, AL. I, p. 383, 77.4343; II, p. 385, 78.4229; III, p. 298, 79.3090. Lesko, DLE III, p. 173. Baum, Arbres et arbustes, p. 260 et notes. Grandet, Le Papyrus Harris I, Vol. II, (BdE 109/II), p. 42, nte 166.

Par exemple: Keimer, Gartenpflanzen, I, p. 51, 105 nte 8, démontre ici la fragilité de cette hypothèse de "vin de grenade". P. Derchain, 1965, Le Papyrus Salt 825 (B.M. 10 051), rituel pour la conservation de la vie en Egypte, Bruxelles, II, 1; XVI, 5-6; XVII, 6; p. 30, 147-148, note 10: "...une sorte de vin cuit, tout simplement, comme ceux de Malaga par exemple". Charpentier, Recueil, p. 704-705, n° 1164 bis, exclut le concept de "vin de grenade"; il y a pour cet auteur deux sortes de šdh: l'un est une boisson enivrante, l'autre intervient dans l'embaumement. Goyon, Rituels funéraires, p. 262, nte 6; pour ce dernier, cette "boisson alcoolique" serait, en fait, "un vin corsé des oasis, auquel on mêlait de la résine odorante ou de la gomme arabique". J. Berlandini-Grenier, 1974, "Le dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê", in BIFAO 74, p. 2-4 et ntes ; pour cette égyptologue, le šdh est "une boisson alcoolisée et enivrante élaborée à partir de vin ordinaire grâce à un traitement long et coûteux lui donnant ses vertus spécifiques".

T. E. Peet and alii, The City of Akhenaten, Vol. I, (EEF M 38), London, 1923, Pl. 64, n° 74; Vol. II, (EEF M 40), London, 1933, Pl. 58, n° 30-31; Vol III, (EEF M 44), London, 1951, p. 164. Baum, Arbres et arbustes, p. 260 et nte 180. Voir aussi: J. CERNY, Catalogue des Ostraca hiératiques... de Deir el Médineh, (DFI-FAO IV/), n° 3, 5, 13.

128 Pap. Harris I, 27,9; 46,2. Erichsen, Papyrus Harris I. Hieroglyphische Transkription,

(Bibliotheca Aegyptiaca V), Bruxelles, 1933, p. 32 et p. 51. Grandet, *Le Papyrus Harris I*, (BdE 109/I-II), Vol. I, § 16; Vol. II, p. 68, nte 244, p. 118, nte 488, p. 129, nte 515.

129 Au Nouvel-Empire, c'est le nom donné à

l'actuelle oasis de Baharia, dans le désert libyque, à l'ouest de la Vallée du Nil, la Djesdjes des textes des anciens Egyptiens, l'oasis Parva des géographes gréco-latins. S. Aufrere, J.-C. Golvin & J.-C. Goyon, 1994, L'Egypte restituée, T. 2: "Sites et temples des déserts", Paris, p. 125-126 (abrégé ensuite: S. Aufrere & alii, L'Egypte restituée, T. 2).

130 Ce sont les actuelles Oasis de Khargah et de Dakhlah, situées de façon identique à celle du Nord par rapport à la Vallée du Nil, l'Oasis "Mégalè " (Μεγαλη) des géographes grecs et Magna ou Major des latins. S. Aufrere & alii, L'Egypte restituée, T. 2, p. 79, 125. 131 Ce "shédeh" aurait-il alors été introduit dans les oasis du désert libyque par ordre de Ramès III ?

132 Traduction Grandet, Le Papyrus Harris I, Vol. I, p. 231.

133 Voir, en dernier lieu, la remarquable mise au point sur ce sujet par: P. Tallet, 1995, "Le Shedeh: étude d'un procédé de vinification en Egypte ancienne", in *BIFAO* 95, p. 459-492. "Il n'y a rien, dans la documentation proprement égyptologique, qui soit véritablement convaincant pour identifier le shedeh avec du 'vin de grenade", écrit-il, en conclusion de son étude, p. 461. Conclusion à laquelle nous souscrivons totalement.

134 A. Mariette, 1873, Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville, T. IV: Terrasses, Paris, 1873, pl. 39, l. 148. E. Chassinat, 1968, Le mystère d'Osiris au mois de Khoïak, Le Caire, p. 791-792. Baum, Arbres et arbustes, p. 260.

135 Daressy, 1919, ASAE 18 p. 146 et 148. Chassinat, Le mystère d'Osiris au mois de Khoïak, p. 791-792. Baum, Arbres et arbustes, p. 260.

136 Ces racines renferment plusieurs alcaloïdes actifs particulièrement efficaces contre les vers intestinaux.

114

tre références, se reporter à: Th. Bardinet, Op. cit., respectivement, p. 258, 259, 410, 410.

138 L'écorce du grenadier et de la grenade est riche en tannins. Autrefois, dans la médecine européenne, elle était utilisée contre les dysenteries. Encyclopédie Alpha, Tome 8, Paris, 1970, p. 2942.

139 G. Zoega, 1903, Catalo-Codicum Copticorum gus Monascritorum..., Leipzig, p. 628. Loret, 1886, RecTrav 7, p. 111.

E. Chassinat, 1921, Un papyrus médical copte, (MIFAO 32), Le Caire, p. 321.

141 Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, 23, 57; 23, 60. Le Dioscoride, De Materia Medica, I, 153. Le Pseudo Plinius, De virtutibus herborum, 92-96.

Sur la médecine et la 142 pharmacologie arabe, voir: S. Ammar, 1984. Médecins médecine de l'Islam. De l'aube de l'Islam à l'Age d'Or, Paris, D. Jacquard & F. Micheau, 1996, La médecine arabe et l'Occident médiéval, Paris, La lecture du texte, et les notes, de ces deux ouvrages convaincra le lecteur de la filiation à établir entre les pratiques de santé depuis celles des médecins de l'ancienne Egypte et les emplois du grenadier, de ses fruits, de ses racines et de son écorce dans ces domaines par leurs collègues arabes qui les transmirent à toute l'Europe.

Synonyme de "vermifuge". 144 Encyclopédie Alpha, Tome 8. Paris, 1970, p. 2942. Dorvault, 1982, L'Officine, Paris, p. 742-743 Un des noms que donnaient les anciens Egyptiens à l'Egypte des temps pharaoniques. 146 Baum, Arbres et arbustes. p. 154.

Voir: Bas-relief en cal-147 caire, représentant une table d'offrandes, provenant du petit temple de Ramsès II à Abydos, conservé au Musée du Louvre, Inv. n° B 32 -N 137. Catalogue d'expo.: La vie au bord du Nil au temps des pharaons, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle de Calais, novembre 1980- février 1981, p. 71, n° 132. Musée Caire CG. 52768. PM. III/2, p. 552. Loref, 1899, "Fouilles dans la nécropole memphite (1897-1899)", in Bulletin de l'Institut Egyptien, IIIe série, n° 10 p. 88, 97-98. Daressy, "Un poignard du temps des Rois Pasteurs", in

ASAE 7 -1906- p. 115-120. P.

Lacau, 1922, "Sur le www (N) égyptien devenant P (R) en copte". in Recueil d'études éavptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion, Paris, p. 726-727. A. Mallon, 1921, Les Hébreux en Egypte, (Orientalia 3), Rome, p. 36-37, fig. 13. P. C. Labib, 1936, Die Herrschaft der Hyksos in Ägypten und ihr Sturz, Glückstadt, p. 28-29, Taf. 2-3. Montet, Reliques, p. 129-130.

Ce souverain fut le contemporain des pharaons thébains de la XVII^e dynastie: Sénakht-en-Rê Taâ Ier. Séken-en-Rê Taâ II et Ka-mès.

150 Il semble bien d'ailleurs que son nom sémite ait été 'Abed/Ebed = "Le Serviteur ". Voir : A. Mallon, Op. cit, p. 36.

151 R. Giveon, "Nakhman - A personal name with the plant determinative", in RdE 28 -1976- p. 155-156, qui rapproche cette forme égyptienne de l'accadien "Nu-urma".

152 Keimer, 1924. Die Gartenpflanzen im alten Ägytpten, I, Hamburg, p. 151-152. P. Lacau, 1922, "Sur le Man (N) égyptien devenant P(R) en copte", in Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion, Paris, p. 721-731. C. Kuentz, 1972, "À propos du nom démotique, copte et nubien henné, et son emploi comme anthroponyme", RdE 24 -p. 110.

153 Pour les anthroponymes formés à partir de noms de plantes, voir: H. Ranke, 1952, PN., II, Glückstadt-Hamburg, p.180-182: "Baum- und Pflanzennamen". Par contre, la mise en rapport avec l'accadien "armânnu" = "abricot" que propose W. Helck, in Vorderasien, p. 505, nte 4, nous semble devoir être écartée catégoriquement. Nous ne voyons pas, en effet, comment les Accadiens se seraient trompés de la sorte en faisant porter des grenades à des abricotiers, ou vice et versa. Voir : W. VycilchlL, 1974, "Compte-rendu" du Koptisches Handwörterburch, Heidelberg, de W. Wendorf, 1976, in BiOr 33, p. 33.

154 Voir: Charpentier, Recueil..., p. 90-91, n° 151, où plusieurs exemples de cette écriture sont donnés. Il faut encore ajouter que les graphies défectives de inhmn sont très fréquemment rencontrées dans les textes égyptiens.

155 Spiegelberg, «Demotische Miszellen. 1:



nmhw = PM26 "frei" », in ZÄS 31 -1917- p. 116-117. P. Lacau, 1922, "Sur le 115

(N) égyptien devenant P

(R) en copte", in Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion, Paris, p. 721-731.

C'est nous qui ajoutons ce mot pour la compréhension de la phrase de P. Lacau.

157 Th. Nöldeke, 1910, Neue Bietrage semitischen ZUT Sprachwissenschaft, Straßburg, S. 42. P. Lacau, "Sur le (N) égyptien devenant P (R) en copte". in Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion, Paris, 1922, p. 726-737 et nte 1. Montet. Religues, note 1 de la p. 130. W. W. Müller, CIH 140. "Fine Neuinterpretation auf der Grundlage eines gesicherteren Textes", in Annali del'Instituto Orientale di Napoli nº 34 (Nuova Serie XXIV) -1974- p. 413-420 (Kommentar: Z.2).

158 PM. VII, p. 296. G. Wagner, Les Oasis d'Egypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs (Recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques), (BdE 100), Le Caire, 1987, p. 195. S. Aufrere & alii, L'Egypte restituée, T. 2, p. 116-117. P. & Ph. de Flers, 2000, L'Egypte des sables, une civilisation du désert, Paris, p. 88. Par ailleurs, il y a de très grandes chances pour que le même anthroponyme qui se trouve gravé sur l'un des murs du temple d'Hibis, à Khargah, appartienne à ce même personnage.

A. Bailly, 2000, Le Grand Dictionnaire Grec Français, Paris, p. 1748. Aristote, Des Plantes, I, 6 (à la fin). Le Dioscoride, De Materia Medica, I, 154. Cet anthroponyme grec n'est cependant pas relevé dans F. Preisigke, Namenburg..., Heidelberg.

La forme "nḥmn" est bien relevée dans PN. I, 208, 20, avec la référence à Daressy, 1906, ASAE 7, p. 118, (voir notre nte 143 cidessus) mais sans aucun autre commentaire. Elle l'est encore dans PN II, p. 181 sans plus de discussion. Nous la retrouvons aussi dans T. Schneider, 1992, Asiatsiche Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches, (OBO 114), Göttingen, p. 56 (N 99). Dans ce dernier ouvrage, cependant, nous ne pouvons accepter le rapprochement, bien trop rapide et sans aucune explication (si ce n'est la référence à R. Giveon), fait entre la forme égyptienne "nhm" = "atta-"grena-"nhm"= quer" et dier/grenade". En effet, si ces deux léxèmes paraissent posséder une racine semblable, ils se différencient de facon radicale par leur déterminatif: l'un un homme armé (A 24 de la Sign-list d' A. H. Gardiner), l'autre une touffe d'herbe (M 2 de la Sign-list d' A. H. Gardiner); ce sont, pour nous deux morphèmes différents. La seule référence ici à l'étude de R. Giveon nous apparaît par ailleurs bien faible dans ce débat.

161 J. Chevalier & A. Gheerbrant, 1982, Dictionnaire des Symboles, Mythes, Rêves, Coutumes, Gestes, Formes, Figures, Couleurs, Nombres, Paris, p. 484-485

M.-F. Aubert & R. Corto-162 passi, 1998, "Musée du Louvre. Les portraits du Fayoum", in Archéologia, nº 349 -octobre, p. 26. Ce titre est attesté de façon certaine, sous cette forme, à partir du Moyen-Empire (circa 2150 av. J.-C.). On le découvre encore dans l'inscription n° 81, l. 3, du tombeau de Pétosiris, à Tounah el-Gebel, juste avant l'arrivée d'Alexandre-le-Grand en Egypte, vers 350-332 av. J.-C., G. Lefebvre, 1921, "Textes du tombeau de Petosiris. § VI", in ASAE 21, p. 223. Pour un exemple de ce titre au Moyen-Empire, ici sous la XIIº dynastie, voir: T. Barranco, 1999, "Prière d'Ikaï au Maître de l'Univers (stèle H 1575 du Musée des Beaux-Arts de Lyon)", Kyphi n° 2, p. 9-16. Ce titre ne semble pas avoir été un titre sacerdotal mais aulique. Il ne figure d'ailleurs pas parmi les fonctions cultuelles relevées par Gardiner, AEO, II, Oxford, 1947, ou par W. A. Ward, of Egyptian Index 1982, Administrative and Religions Titles of the Middle Kingdom, Beirut. Ce haut personnage, qui devait accompagner son souverain dans tous ses déplacements, devait être une sorte de confident, de conseiller très privé du roi. On réalise alors l'importance de cette fonction et la place sociale qu'occupaient ces hauts personnages de l'Etat.

164 P. Vernus, LÄ. IV, col. 321, 323, 326-333, sv.: "Namengebung". *Idem, RdE* 32 -1980- p. 127. M. Thirion, *RdE* 34 -1982/1983- p. 114 et nte 133: "Dans le cours de l'histoire onomastique de l'ancienne Egypte, le nom d'acquisition sociale aurait supplanté le nom de naissance donné à un enfant".

Il est intéressant de souligner au passage que la pratique si courante d'adoption de noms propres égyptiens ou égyptianisés par les fonctionnaires d'origine étrangère ayant servi l'administration pharaonique durant le règne de Ramès II, si notre personnage est réellement d'origine sémite comme nous le pensons, est attestée antérieurement à cette XIX^e dynastie. J. Janssen, 1951, "Fonctionnaires sémites au service de l'Egypte", CdE 26 -1951- p. 50-62. J. Berlandini, 1979, FIFAO 79, p. 265, nte 1, A, R, Schulman, 1986, "The Royal Butler Ramessessami'on", CdE 61, p. 193-197. C. Barbotin, in Cat. Expo: Les Monuments d'Eternité de Ramsès II – Nouvelles fouilles thébaines, Musée du Louvre, Paris, 10 février au 10 mai 1999, p. 37. Cette pratique s'est même largement étendue aux membres du personnel étranger travaillant pour des particuliers. H. Loffet & V. Matoïan, 1996, "Le Papyrus de Varzy", in RdE 47, p. 34. V. Matoïan & H. Loffet, 1997, Les Antiquités Egyptiennes et Assyriennes du musée Auguste Grasset de Varzy, Nevers, p. 19-21.